

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE  
DE  
SAINT REMY L'HONORE

<b>Délibération</b> n°2026-003	L'an deux mille vingt-six, le 28 mars à 10 heures, le Conseil Municipal de la commune de SAINT REMY L'HONORE légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Patrick RATEL, 1er adjoint au Maire.
<b>Date de convocation :</b> 24/03/2026	<b>Étaient présents :</b> Patrick RATEL, Corinne BOURDON, Marco GUERRA, Isabelle BRETECHER, Christian PAVESIS, Nicole VACHER, Marie-Charlotte LUTHIER, Gilles SALOMON, Anne LEBEL, Benoit MORIEN, Radia ZOUIOUECHE, Cédric MEHEUT, Dominique CHARPENTIER.
<b>Date d'affichage</b> 24/03/2026	<i>Formant la majorité des membres en exercice.</i> <b>Absents excusés et représentés :</b> Florent BABIN, Jean-François QUARCK
<b>Nombre de conseillers</b> En exercice : 15 Présents : 13 Pouvoir : 2 Votants : 15	<b>Absents :</b> 4 conseillers absents (les 21 membres de l'opposition ont démissionné) <b>Secrétaire de séance :</b> Marie-Charlotte LUTHIER désignée en vertu des dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

### ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-7-2 ;

Considérant que, dans les communes de 1 000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : **15**
- bulletins blancs ou nuls : **0**
- suffrages exprimés : **15**
- majorité absolue : **10**

Ont obtenu : (nombre de voix en lettre puis en chiffres) : **QUINZE – 15**

Les membres de la liste BOURDON ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés Adjoint au Maire :

Mesdames et Messieurs

**Corinne BOURDON, Marco GUERRA, Isabelle BRETECHER, Christian PAVESIS, Nicole VACHER**

Fait et délibéré en Mairie le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, en Mairie, le 28 mars 2026

Patrick RATEL,  
Le Maire



1. The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. This is essential for ensuring the integrity of the financial statements and for providing a clear audit trail. The second part of the document outlines the various methods used to collect and analyze data, including interviews, focus groups, and surveys. The third part of the document describes the results of the research, highlighting the key findings and the implications for practice. The fourth part of the document discusses the limitations of the study and suggests areas for future research. The fifth part of the document provides a conclusion and a summary of the main points.